

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ <i>Centre</i>	Claire BONNEVILLE <i>Rhône-Alpes</i>
	Denis MAZAUD <i>Angers</i>

Délégués du personnel

Chantal LENOIR	Maryse SERVANT
Véronique LOISON <i>Angers</i>	Walter PERSELLO <i>Valbonne</i>
Anne FONTAINE <i>Réunion</i>	Maud BÉRAUD <i>Centre</i>
Véronique JACQUAT <i>Lorraine</i>	Patrick EVEN <i>Bretagne</i>

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Laurence MÉCHIN <i>Valbonne</i>	Hervé PERNIN <i>Ile de France</i>
Catherine GUIMARD <i>Centre</i>	Stéphane LECOINTE <i>Bretagne</i>
Anne POMART <i>Valbonne</i>	Thérèse GIORDANO <i>Paris</i>
Joël GOARIN <i>Angers</i>	Ackli ASSAL <i>Picardie</i>
	Michel CAIREY-REMONNAY <i>Franche-Comté</i>

Représentants au CA

André TUEUX <i>PACA</i>	Alain ANGLADE <i>Valbonne</i>
----------------------------	----------------------------------

CE du 26 novembre 2010

Commission PES

Congés solidaires

Le CE soutient ces missions de volontariat. Le partenariat entre le CE et l'AFVP (Association française des volontaires du progrès) n'a pas donné entière satisfaction. Pour 2011, il est proposé de relancer un appel à candidatures auprès des salariés de l'ADEME sans favoriser une structure particulière et toujours avec un budget de soutien de 2 000 €. Les élus regrettent le refus de participation de la direction lorsque ces congés solidaires concernent les missions de l'ADEME. Les compte-rendus de ces missions solidaires seront prochainement mis sur le site Internet du CE, et le SNE a proposé que des présentations des missions réalisées par les salariés soient faites au CE.

Suppression des statuts de VCAT

Le remplacement, envisagé par la direction, des VCAT par des Volontaires en service civique (VSC) ne nous semble pas répondre au besoin spécifique de nos équipes en outre-mer, particulièrement au niveau des compétences et des formations nécessaires.

Nous attendons de la direction une analyse stratégique « conséquences et impacts » pour nos équipes outre-mer en terme notamment de missions/effectifs.

Le SNE considère que, jusqu'à maintenant, nos collègues VCAT ont indûment assuré des missions pérennes de l'ADEME, alors qu'ils ne sont là que pour une période limitée (en général 2 ans). Il convient aujourd'hui de compenser les pertes d'effectifs liées à la suppression des VCAT. Pour cela, il est nécessaire de revoir les effectifs de référence car leur départ ne les a affectés en rien puisque les VCAT étaient des agents temporaires soi disant sans missions pérennes. Nous reviendrons sur ce sujet au cours des prochains CE. Après échange avec l'Agence du service civique qui gère les statuts, la direction se veut rassurante affirmant avoir reçu l'assurance que ça ne changera rien pour l'ADEME en terme de durée de contrat ainsi que de qualification des personnes. Seul le nom « VCAT » est remplacé par « VSC » (Volontaires en service civique). Attendons que les textes sortent ...

Commission temps libre

Pour 2011, la commission propose un voyage au Sri Lanka en octobre ou novembre combiné avec un week-end Europe à Stockholm en mai pour 60 personnes. Par ailleurs, et afin de fournir aux agents plus de renseignements au sujet des locations proposées hiver comme été, les bilans de ces locations seront accessibles sur le site Internet du CE.

Projet de plan de formation 2011

Le budget 2011 reste du même ordre de grandeur à 759 k€ qu'en 2009 (739 k€). Un point de satisfaction : pour répondre à notre demande à l'occasion de la consultation initiale, une nouvelle formation sera proposée aux gestionnaires « **Évolution de la gestion comptable et financière** ». Le SNE avait regretté initialement l'absence de toute formation de ces métiers alors que nos procédures et outils évoluent sans cesse.

En revanche, une fois encore la formation sur nos cœurs de métier reste le parent pauvre du plan.

Un point de vigilance sur l'informatique : nous avons demandé que les formations informatiques soient le moment d'intervenir également sur le bon usage de chaque outil, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le SNE considère qu'à l'ADEME, on prend le problème à l'envers : le service informatique choisit des outils et ensuite la DRH forme les salariés pour les adapter à ces outils. Il serait nécessaire de revenir à l'analyse des besoins des agents pour remplir nos missions, et ensuite seulement le service informatique pourra acquérir les outils qui répondent à nos besoins.

Par ailleurs et toujours sur le sujet informatique, le budget global pour les licences des outils informatiques atteindra plus de 2,6 M€ en 2011 (page 52 de l'EPRD). Une aberration quand on sait par exemple que nos ministères et établissements publics sous tutelle sont passés sans soucis et au moins en partie à des logiciels libres éprouvés. Compte tenu des enjeux financiers, on ne peut pas continuer comme il y a 10 ans, sans un peu plus de cohérence. Rappelons que le SNE-FSU a toujours soutenu les logiciels libres.

Cadeau de Noël

Nous apprenons, au détour d'une phrase, que, comme on pouvait s'y attendre (on a l'habitude maintenant), le COB (contrat d'objectifs avec l'Etat) va devoir être refait. Tant pis pour tous ceux qui viennent juste de passer des heures et des heures à mettre à jour leur projet de service ! À quoi l'enquête stress à l'ADEME qui identifie la charge de travail comme principale cause a-t-elle servi ? (on a parfois l'impression de se répéter...)

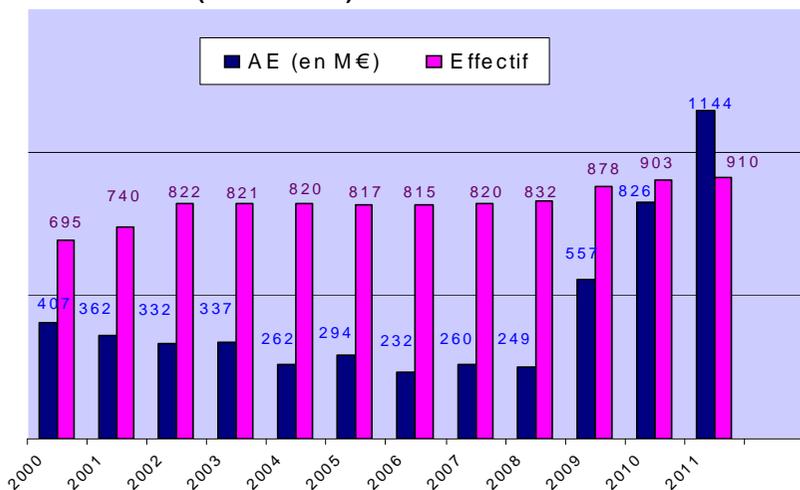
Quel sera le budget ADEME pour 2011 ?

Pour 2011, les autorisations d'engagement (AE) présenteront une baisse avec 694 M€ (contre 826 M€ en 2010) auxquelles s'ajouteront en 2011 les 450 M€ des investissements d'avenir. Les moyens alloués aux régions sont pratiquement maintenus, par contre ceux des services centraux seront en forte diminution.

Le SNE a voté contre le projet d'EPRD 2011 de l'ADEME, position motivée principalement par :

- l'insuffisance des moyens humains face aux missions et à la croissance des budgets ; à quoi a servi l'enquête stress à l'ADEME qui identifie la charge de travail comme principale cause ? **Quelques nouveaux emplois certes (l'inverse de la « participation aux manifs » : 7 selon notre syndicat, 45 selon la direction) mais orientés vers l'approche financière** ; dans un contexte où la responsabilité de la finance dans la crise internationale n'est officiellement dénoncée par personne, est-ce bien « précurseur » ?

Evolution des autorisations d'engagement (AE en M€) et des effectifs



- le jonglage entre crédits de paiement (CP) et AE qui rend difficile à suivre les moyens réels : à ce jeu nous risquons de perdre toute lisibilité et vision stratégique ;

- l'absence de lisibilité et de gouvernance de l'agence sur les crédits d'investissements d'avenir : ils n'apparaissent pas directement dans nos comptes, mais nous aurons bien à gérer 450 M€ en 2011 ; le CA n'est qu'informé et c'est le CGI (Commissariat général à l'investissement) qui décide ; plus personne n'est consulté sur ces mécanismes qui impactent pourtant nos emplois.

Ponts et jours RTT pour 2011

Ponts : vendredi 3 juin, vendredi 15 juillet, lundi 31 octobre et vendredi 23 décembre

Jours RTT fixés : vendredi 12 août et vendredi 30 décembre.

Cette année encore le calendrier des jours fériés n'est pas très favorable...

Pour en tenir compte la direction lâche une minime concession : le 3^{ème} jour de RTT fixe sera laissé au libre choix des agents, mais pas plus.

Ce n'est pas un scoop : **l'inadéquation grandissante missions / moyens humains** va constituer un terrain d'opposition majeure entre syndicats et direction au cours du mandat à venir. Face au constat indéniable de la dégradation de cet indicateur, la direction se montre tristement désarmée. Au-delà du réflexe habituel d'invoquer, côté effectifs, « bien pire » ailleurs : « on a été bien traités par rapport aux autres ! », elle fait aveu de banale impuissance : « on a pas de baguette magique ! ». On peut comprendre que notre direction perçoive, à regret, cet outil surnaturel comme le seul recours, tant la confusion règne dans l'appréciation de la charge de travail des salariés : on ne fait, en effet, rien pour préciser combien et où pèse ce cancer de l'entreprise, comment le combattre efficacement. On est encore largement dans le déni de la maladie. Rien de rationnel ! Et, effectivement, au royaume de l'irrationnel, le seul outil efficace c'est bien la baguette magique !

Le SNE réclame depuis plusieurs mois un regard lucide sur la situation et l'engagement d'une démarche responsable de **régulation effective de la charge de travail** avec les méthodes et outils mis au point par l'ANACT.

Il reste, malheureusement, un long chemin à faire comme la dernière réunion de négociation sur le sujet du stress en atteste : bien peu des propositions du SNE ont été reprises par la direction...

Points d'actualité

Le rapport de la Cour des comptes

Le rapport de la Cour des comptes sur l'ADEME a été rendu public. Les conclusions sont globalement positives. Toutefois plusieurs insatisfactions et menaces sont relevées :

- l'action régionale mal comprise malgré les 80% de la mise en œuvre du Grenelle reconnue ;
- la dispersion de nos 3 services centraux (Angers, Paris et Valbonne) ;
- l'intérêt de doubler des directions avec celles équivalentes des tutelles (communication, déchets...) ;
- le regret que des « outils flexibles, individuels (primes) ou collectifs (de type intéressement) liés à l'atteinte des objectifs » ne soient pas mis en place. Traduction : augmenter l'aléatoire de nos salaires... et potentiellement l'inégalité de traitement. Nous reviendrons plus longuement sur ce rapport ;
- « interrogations sérieuses » de la Cour des comptes sur la gouvernance des investissements d'avenir qui échappe partiellement à l'ADEME.

Maintenant que les processus « investissements d'avenir » se clarifient, l'utilisation des futurs emplois nous sera présentée prochainement.

Réorganisation ministérielle

L'ADEME revient à 3 tutelles : écologie, recherche et industrie...

Enfin, contrairement à ce qui avait été annoncé, la plupart des **postes investissements d'avenir** seront ouverts à Paris et non à Valbonne afin de consolider le site de Paris qui serait le plus menacé suite au rapport de la Cour des comptes.

Et un grand merci pour leur dévouement aux élus du CE qui terminent leur mandat et qui ne le renouvelleront pas, avec une pensée toute particulière pour son secrétaire qui a assuré avec tact, efficacité et compétence une relève inopinée en cours de mandat.

Adhérez au SNE-FSU : pourquoi c'est important

- Pour défendre notre outil de travail et représenter les intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;
- Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Contact : sne@ademe – Site Internet : <http://sneademe.objectis.net>